



Du côté de l'administration

Réclamation de la subvention

Attention, j'ai constaté encore beaucoup d'erreurs à ce niveau, notamment en ce qui concerne les dates et les montants.

Vous trouverez ci-joint **un exemple** pour la prochaine réclamation à envoyer le 27 mai pour 9h00. **Gardez-le précieusement** pour pouvoir le consulter au besoin.

Portez attention à la page des montants réclamés. Par exemple, si vous écrivez des présences pour 9 jours, le calcul doit être fait sur 9 jours.

Si vous remplissez directement le formulaire sur le site Internet du Ministère, je tiens à préciser certains points :

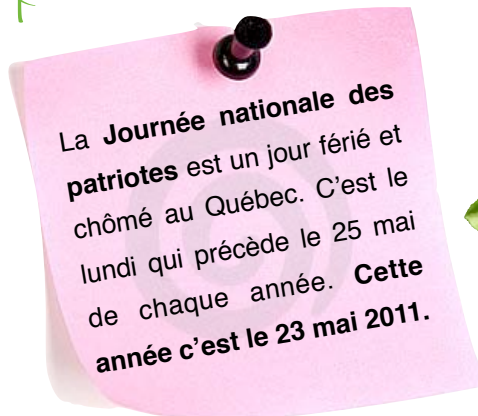
- ➔ vous devez avoir le logiciel Excel dans votre ordinateur
- ➔ vous devez activer les macros
- ➔ si vous l'envoyer par fax, vous devez imprimer et signer les feuilles
- ➔ si vous l'envoyer par courriel, vous devez insérer votre signature à l'endroit prévu

Fiche d'assiduité

Je reviens encore sur ce document car il y a eu beaucoup d'erreurs spécialement dans les dates, alors s'il vous plaît **CONSULTEZ L'EXEMPLE** que vous avez reçu dernièrement et vérifiez sur le **CALENDRIER PRESCRIT** les dates de périodes.

Si vous avez fait beaucoup de photocopies du premier modèle de la fiche d'assiduité, utilisez-les ! Lorsque votre réserve sera épuisée, vous photocopierez la nouvelle version.

Je vous rappelle que nous devons respecter les instructions du Ministère et si un document est manquant ou nécessite des corrections, nous devons appliquer la procédure qui a été établie. Cela peut aller, selon le cas, jusque l'arrêt de versement des subventions tant et aussi longtemps que la situation n'est pas rétablie.



La **Journée nationale des patriotes** est un jour férié et chômé au Québec. C'est le lundi qui précède le 25 mai de chaque année. **Cette année c'est le 23 mai 2011.**



Vacances

Selon votre entente collective, la RSG doit prendre 16 journées par année de référence. C'est-à-dire que vous devez **FERMER** le service de garde (à l'exception de la personne qui devient RSG au cours d'une année de référence et de la RSG dont la reconnaissance st suspendue pour une période d'au moins 120 jours).

Voici le détail des 16 journées :

- **10 jours dont 5 consécutifs**, au cours de la période qui commence le lendemain de la fête nationale du Québec et se termine le lendemain du jour de la fête du travail. Donc pour cette année, entre le 25 juin et le 6 septembre 2011. La RSG doit transmettre aux parents un avis écrit, au plus tard le 1er juin, en indiquant les dates où ces journées seront prises.
- **6 jours**, à tout autre moment de l'année de référence en cours. La RSG doit transmettre aux parents un avis écrit, au plus tard 15 jours précédant ces journées, en indiquant les dates où ces journées seront prises.

Nous n'avons pas encore reçu de directives du Ministère à ce sujet. Nous ne sommes pas en mesure de vous donner des détails, ni de répondre aux questions que vous vous posez déjà, ni comment et quand vont vous être payées ces journées.

AVEC CET ENVOI, VOUS TROUVEREZ:

- Bordereau de paiement, période 3
- Bulletin d'inscription: Trott-rencontre + perfectionnement
- Réclamation de la subvention, exemple
- Hommage à Nadia Nabil

Du côté de la pédagogie

SEMAINE DES SERVICES DE GARDE DU QUÉBEC

«Au rythme de ton histoire»

À l'occasion de la semaine des services de garde qui se tiendra du 29 mai au 4 juin 2011, nous avons envie de fêter avec vous !

Nous vous invitons à apporter votre lunch et celui des enfants pour pique-niquer ensemble et nous amuser. Plaisirs et jeux seront au rendez-vous de 11h00 à 12h30 les jours suivants :

Mardi 31 mai

Parc Patro Le Prévost

Mercredi 1^{er} juin:

Parc Tillemont

Jeudi 2 juin :

Parc Marquette

L'affiche!
Venez la chercher au BC.



Nous fournirons un petit jus et une petite gâterie à chacun des enfants présents.

Veuillez confirmer PAR FAX la journée de votre présence et le nombre approximatif d'enfants qui vous accompagnera.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre !

Affichez-vous en venant nous rejoindre au parc! Vous pourrez ainsi faire une belle parade avec vos petits!

PASSAGE À L'ÉCOLE

Un petit rappel pour les rsg qui participent à la démarche « passage à l'école », les petits cahiers des enfants doivent être remis aux parents au plus tard à la fin mai !

Par contre, si vous n'êtes pas en mesure de le faire à cette date, remettez-les tout de même quand ils seront prêts... Mieux vaut tard que jamais.

Bonne observation et surtout bonne transition scolaire à vos grands et leurs familles!



Isabelle Comeau

DES VÊTEMENTS DE RECHANGES...



C'est le printemps et on ne sait pas trop comment s'habiller lorsqu'il fait 7° le matin et 20° en après-midi !

Et sans parler de cette pluie qui nous accapare depuis des jours ! Certaines d'entre-vous se privent de sortir avec les enfants car l'un de ses petits mousses est mal habillé ?

La solution: prévoir des vêtements en surplus. Et si vous avez crainte que le vêtement du service de garde ne vous revienne pas, inscrivez en gros avec un crayon marqueur «GARDERIE».

Avoir une petite garde-robe de rechange, c'est essentiel quand on a un service de garde !

Voici quelques adresses de friperies pour enfants:

Friperie La Boite Aux Trésors

(vêtements 0 à 10 ans, jouets et accessoires)

1610, rue Barré, Saint-Laurent.

Téléphone: 514 855-0659

Friperie Peek A Boo (vêtements de 0 à 6 ans)

807, rue Rachel Est. Téléphone: 514 890-1222

Jardin d'enfants (vêtements 0 à 16 ans, maternité, jouets et accessoires)

325 Lakeshore, Pointe-Claire.

Téléphone: 514 428-0820

Julie et Benjamin (vêtements 0 à 16 ans, maternité, jouets et accessoires)

1351, avenue Van Horne, Outremont.

Téléphone: 514 277-0304

La Griffes des petits amis (vêtement 0 à 12 ans, maternité, jouets et accessoires)

5164, Queen-Mary (Métro Snowdown).

Téléphone: 514 942-9717

Minizabies

1991, rue Beaubien Est, Montréal.

Téléphone: 514 750-3999

Tralala

363, Fairmount Ouest, Montréal,

Téléphone: 514 656-5522

